Ref. formation 202305155989

DEJEPS Rugby à XV - session réservée aux joueurs, arbitres professionnels et entraîneurs

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

CREPS DE BORDEAUX-AQUITAINE
Linda COULLETTE
05.56.84.80.56
linda.coullette@creps-bordeaux.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier
Tests
Entretien
Épreuves écrites
Épreuves orales

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

• Être âgé de 18 ans • Fournir un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du rugby à XV

Prérequis pédagogiques :

• Être titulaire d'un : BEES 1er degré option "rugby à XV", Brevet fédéral perfectionnement délivré par la Fédération Française de rugby (FFR) à XV, Brevet fédéral optimisation délivré par a FFR, CQP Technicien sportif délivré par la FFR ou attester d'une participation à des compétitions de rugby à XV pendant au moins 2 saisons sportives et de participation à l'encadrement d'une équipe en rugby à XV pendant au moins une saison sportive. • Être titulaire, à la date des tests d'entrée, d'un contrat de joueuse ou joueur professionnel (type contrat FFR, LNR Pro et Espoir) ou être listé parmi les arbitres de champ de niveau professionnel.

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Le titulaire du DEJEPS mention rugby à XV exerce des missions d'entraînement ou de cadre technique. Il agit de manière autonome en tant qu'entraîneur d'une équipe de Nationale 1, Nationale 2, Fédérale 1, Espoir-Reichels, Crabos, Alamercery, Elite 1 Féminine ou adjoint d'une équipe professionnelle de Top 14 ou Pro D2.

Contenu et modalités d'organisation

Le DEJEPS mention rugby à XV confère à son titulaire les compétences pour : La conception des programmes de perfectionnement en rugby XV ; La conduite d'une démarche de perfectionnement en rugby XV ; La coordination de la mise en œuvre d'un projet de perfectionnement en rugby XV ; La coordination de la mise en œuvre d'un projet de développement en rugby XV ; La conduite d'actions de formation de cadres en rugby XV ;

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Mixte**
Commentaires sur la parcours personnalisable **Un mercredi par mois (250 heures), 120 heures de visioconférence et 170 heures de Formation Ouverte à Distance de septembre 2023 à septembre 2025.**

Validation(s) Visée(s)

DEJEPS spécialité perfectionnement sportif mention rugby à XV - *Niveau 5 : DEUG, BTS, DUT, DEUST (Niveau 5 européen)*

MON COMPTE FORMATION Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00353211	du 20/09/2023 au 20/09/2025	Talence (33)	CREPS DE BORDEAUX-AQUITAINE		MON COMPTE FORMATION	FPC